



EN BREF :

- Évaluation du risque de la fusariose de l'épi du blé et de l'orge (en date du 27 juillet 2010).

ÉVALUATION DU RISQUE D'INFECTION POUR LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DU BLÉ ET DE L'ORGE

Cet avis présente une évaluation du risque d'infection **pour les semis tardifs réalisés à la fin de mai et au début de juin dans différentes régions du Québec**. Sur le territoire s'étendant du sud-ouest du Québec jusqu'à la région de Québec, la floraison du blé et l'épiaison de l'orge ont dépassé les stades critiques pour l'infection par le *Fusarium*, de même que pour les traitements avec un fongicide. Il en est de même dans plusieurs régions où les semis n'ont pas été réalisés tardivement. Les conditions chaudes et humides que nous avons connues depuis les dernières semaines ont été, malheureusement, très propices au développement du champignon chez le blé, ainsi qu'à l'infection et au développement du *Fusarium* chez l'orge.

Vous êtes concerné par cet avis si votre culture de blé est en floraison ou sur le point de l'être, si votre culture de blé est en épiaison et fleurira dans les prochains jours ou encore si votre culture d'orge est à l'épiaison.

Le blé et l'orge épiés, et qui sont en floraison ou le seront dans les prochains jours, sont sujets à l'infection. Les averses des derniers jours jumelées à celles prévues pour les prochains jours dans plusieurs régions sont propices au développement du champignon et à l'infection des céréales. Dans certaines régions, les températures plus fraîches prévues pour cette semaine réduisent le risque d'infection. **Surveillez attentivement le stade de votre culture et les conditions météorologiques et climatiques réelles qui sont spécifiques à votre situation.**

Le risque d'infection par le champignon qui cause la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques qui sont présentes au moment de l'épiaison et de la floraison. **De façon générale, il faut tenir compte des conditions particulières de votre site pour l'évaluation du risque d'infection, soit le stade de développement de la culture et les conditions climatiques.** Les bulletins d'information disponibles sur le site Web du Réseau d'avertissements phytosanitaires sont utiles pour donner des renseignements généraux sur la fusariose (<http://www.agrireseau.qc.ca/rap/navigation.aspx?sid=1754&pid=0&r=>).

Veuillez vous référer au tableau de la page suivante pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le *Fusarium* pour les prochains jours dans votre culture.

Niveau de risque d'infection pour la fusariose de l'épi du blé et de l'orge au Québec					
Régions	Niveau de risque				
	Date de la mi-floraison réelle ou anticipée				
	Mardi 27 Juillet	Mercredi 28 Juillet	Jeudi 29 Juillet	Vendredi 30 Juillet	Samedi 31 Juillet
Beauce	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen	Élevé
Charlevoix	Élevé	Élevé	Moyen	Moyen	Moyen
Saguenay	Élevé	Élevé	É-Moyen	Élevé	Élevé
Lac-Saint-Jean	Élevé	Élevé	Élevé	É-Moyen	É-Moyen
Abitibi	Élevé	Élevé	É-Moyen	Élevé	Élevé
Témiscamingue	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Bas Saint-Laurent (Montmagny)	Élevé	Élevé	É-Moyen	É-Moyen	É-Moyen
Bas Saint-Laurent (La Pocatière, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles)	Élevé	Élevé	É-Moyen	Moyen	É-Moyen
Rimouski/Mont-Joli	Élevé	Élevé	É-Moyen	É-Moyen	É-Moyen
Témiscouata	Élevé	Élevé	É-Moyen	Moyen	É-Moyen
Vallée de la Matapédia	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Matane	É-Moyen	É-Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Gaspésie	Élevé	Élevé	É-Moyen	Moyen	É-Moyen
Gaspésie (Baie-des-Chaleurs)	Élevé	Élevé	E-Moyen	É-Moyen	É-Moyen

Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :

T-Élevé : Très élevé

Moyen

T-Faible : Très faible

Élevé

M-Faible : Moyen à faible

- : Données insuffisantes

É-Moyen : Élevé à moyen

Faible

Traitement contre la fusariose de l'épi du blé ou de l'orge avec un fongicide

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Le **FOLICUR 432^{MD} F** (tébuconazole) est homologué **pour le blé seulement**. Le **PROLINE^{MD} 480 SC** (prothioconazole) est homologué **pour le blé et pour l'orge**. Il s'agit de fongicides systémiques à large spectre. **Veillez suivre les directives d'utilisation prescrites par le manufacturier.**



Consultez les étiquettes et les directives du manufacturier qui sont déposées sur le site de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) :

FOLICUR^{MD} 432 F : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=10857
PROLINE^{MD} 480 SC : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=11767

Vous pouvez aussi obtenir de l'information pertinente sur le site Web de Bayer à l'adresse suivante : <http://www.bayercropscience.ca>.

L'usage d'autres fongicides est homologué par l'ARLA, mais certains produits ne semblent pas disponibles :

BRAVO[®] 500 (chlorothalonile), de Syngenta : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=7200
BRAVO 720 (chlorothalonile), de Syngenta : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=16885
ECHO 720 (chlorothalonile), de Sipcam Agro USA, Inc./Distribué par United Agri Products Canada Inc. : http://pr-rp.pmra-arla.gc.ca/PR_SOL/pr_web.ve2?p_ukid=18187

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux, agronomes, CÉROM

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de la phytoprotection, MAPAQ

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 – Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, agronome et Marilyn Boutin, RAP

© Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 36 – grandes cultures – 27 juillet 2010

